

REGLEMENT DU TRAIL DE LA HASEL 2024

Condition d'admission

Pour s'inscrire à l'une des épreuves du Trail de la Hasel, les concurrents doivent être impérativement :

- Nés en 2004 et avant pour la course des Géants de 32km
- Nés en 2006 et avant pour la course de la Cascade de 16km.
- Nés en 2008 et avant pour la course du Klintz de 9km.
- Sur la marche nordique, les mineurs sont autorisés s'ils sont accompagnés.
- Nés de 2009 à 2012 pour la course enfants U14-U16 sur un parcours de 2800m.
- Nés de 2013 à 2014 pour la course enfants U12 sur un parcours de 1500m.
- Nés de 2015 à 2016 pour la course enfants U10 sur un parcours de 580m.

Suivant l'article L. 231-3 du Code du Sport, les licenciés de la F.F.A. doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité.

Les autres participants doivent fournir un certificat médical, ou sa photocopie, de non-contre-indication à la pratique de la course à pied comportant obligatoirement la mention « en compétition » ou à la pratique de la marche nordique selon l'épreuve choisie, datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Informations importantes

L'utilisation d'écouteurs et de bâtons (sauf sur l'épreuve de marche nordique bien sûr) est interdite.

La présence d'un chien ou d'un suiveur en VTT est également interdite.

Afin de réduire l'impact de la course, veillez à :

- Ne jamais rien jeter au sol
- Respecter la faune et la flore

Si nous constatons un non-respect de ces règles, le coureur sera immédiatement disqualifié.

Les inscriptions

Elles sont ouvertes à partir du 1er février 2024.

Le nombre de concurrents est limité :

- 250 participants sur le parcours des Géants de 32km
- 450 participants sur le parcours de la Cascade de 16km
- 250 participants sur le parcours du Klintz de 9km
- 100 participants à la marche nordique.

Les inscriptions seront closes jeudi 13 juin 2023 à minuit ou dès que ces quotas auront été atteints.

Les inscriptions sur place sont possibles uniquement pour la marche nordique et pour les courses enfants.

Tarifs :

- Les Géants : 28€ avant le 25 mai 2024 à minuit, puis 33€,
- La Cascade : 17€ avant le 25 mai 2024 à minuit, puis 20€,
- Le Klintz : 13€ avant le 25 mai 2024 à minuit, puis 16€,
- Pour la marche nordique : 12€ avant le 25 mai 2024 à minuit, puis 14€,

- Pour les courses enfants : 4€, puis 5€ sur place.
- Réduction de 10% à partir de 10 personnes.

Les inscriptions ainsi que le paiement se font via le site internet www.sporkrono.fr

ATTENTION : Votre inscription signifie que vous acceptez les termes du présent règlement. Elle ne sera validée que lorsque le paiement aura été validé.

La liste des inscrits vous permettra de valider votre inscription en vous rendant sur le site.

Une photocopie de la licence FFA ou du certificat médical doit être déposée sur le site de sporkrono directement lors de l'inscription ou plus tard. Le participant doit s'assurer que son certificat médical a été validé par l'organisation sur le site. Des mails de relance et une communication des informations de courses sont prévus à cet effet.

Si le certificat médical ou la licence FFA n'a pas été validé en ligne et que le participant n'est pas en mesure de présenter un certificat médical ou une licence FFA valable au retrait des dossards, il ne pourra prendre le départ et les frais d'inscriptions resteront acquis pour l'organisation.

Annulation d'inscription

Toute demande d'annulation d'inscription ne pourra être prise en compte que si elle est accompagnée d'un certificat médical, et est envoyée avant le 13 juin (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : Hervé Kientz - 49b rue du Klintz 67280 OBERHASLACH

Ou par mail avant le 14 juin à l'adresse : contact@traildelahasel.fr

Le comité d'organisation s'engage à rembourser 80% des frais d'inscription dans ce cas.

ANNULATION de l'événement

Si un événement quel qu'il soit oblige l'organisation à annuler l'événement.

Le comité d'organisation s'engage à rembourser au minimum 80% des frais d'inscription. Les 20% restants permettraient le cas échéant de couvrir une partie des frais encourus.

Les dossards

Remise des dossards à la salle polyvalente d'Oberhaslach, le jour des épreuves à partir de 12h30

Ils doivent être entièrement visibles, à l'avant, tout au long du parcours, sous peine de disqualification. Des épingles sont à votre disposition.

Des puces récupérables sont utilisées pour les chronométrages. Celles-ci sont à fixer à une cheville à l'aide du velcro prévu à cet effet.

Les récompenses

Les concurrents de toutes les épreuves à l'exemption des courses enfants se verront remettre :

- Un bon pour une tarte flambée
- Une surprise pour nos 10 ans

Pour chaque épreuve, un classement individuel sera établi, sauf pour la marche nordique et les courses U10 et U12, où il n'y aura ni classement, ni chronométrage.

Tous les enfants seront récompensés à l'arrivée.

Des récompenses sont également prévues pour les podiums. Des lots seront remis aux 3 premiers hommes et femmes du classement général des deux courses, ainsi qu'aux vainqueurs des différentes catégories d'âge.

La remise des prix aura lieu vers 19h30, suivant les conditions météo, soit sur le bord de la Hasel, soit dans la salle polyvalente.

La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation.

Départ des courses

Le départ est situé à l'arrière de la salle polyvalente d'Oberhaslach de l'autre côté de la Hasel.

Le départ des Géants se fera en marchant en convoi à 14h20 jusqu'au point de départ. Le vrai départ sera alors donné à 14h30.

Les horaires :

- 14h30 : Départ de la course des Géants sur le parcours de 32km
- 15h30 : Départ de la course de la Cascade sur le parcours de 16km
- 16h00 : Départ de la course du Klintz sur le parcours de 9km
- 16h15 : Départ marche nordique sur 9km
- 18h45 : Départ course enfants U10 sur 580m
- 19h00 : Départ course enfants U12 sur 1 500m
- 19h15 : Départ course enfants U14 et U16 sur 2 800m

Minimum 15 minutes avant chaque départ, les concurrents se rendent dans le sas de départ pour :

- L'enregistrement de leur dossard, la vérification du matériel emporté (voir SECURITE, ci-dessous),
- Le contrôle de la mise en place des puces à la cheville,
- Le briefing et les consignes de dernières minutes.

Arrivée

L'arrivée se situe au même endroit que le départ.

Pour les épreuves chronométrées, il faut rendre la puce de chronométrage avant de quitter le sas d'arrivée. Puis un ravitaillement vous y attend pour recharger les batteries.

La restauration commence à partir de 18h au niveau de la salle polyvalente.

Sécurité

L'épreuve des Géants est courue en semi-auto-suffisance.

De ce fait, les concurrents devront se munir :

- D'une réserve alimentaire (barres énergétiques ou de gels de leur choix),
- D'un minimum de 0,5l d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (porte bidon, poche à eau...),
- D'un gobelet (plus de gobelets sur les ravitaillements),
- D'une couverture de survie de taille adulte.

Un contrôle des sacs sera effectué.

Pour l'épreuve de la Cascade, il est obligatoire de se munir d'un gobelet (plus de gobelet sur les ravitaillements).

Pour les autres épreuves, aucun équipement est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité sur la course des Géants, des barrières horaires à respecter sont mises en place aux 6^{ème} et 22^{ème} km pour une vitesse mini de 5,5km.

Les dossards seront retirés aux personnes qui dépasseront ces deux barrières horaires. Elles seront ensuite rapatriées à l'arrivée.

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

L'heure limite d'arrivée à Oberhaslach est fixée à 20h30. Toute personne arrivée hors délai ne sera pas classée.

Pour les autres épreuves, il n'y a pas de barrière horaire.

Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours. Ces postes sont en liaison radio avec le PC de la course. Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée des épreuves au PC course.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Il appartient à un coureur en difficulté ou blessé de faire appel aux secours :

- En se présentant à un poste de secours
- En appelant le PC course
- En demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

En cas d'abandon, les coureurs doivent avertir le point de contrôle le plus proche et **IMPERATIVEMENT** remettre leur dossard au PC course à l'arrivée (afin d'éviter des recherches inutiles). Une petite contrainte pour vous, un grand soulagement pour nous !

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier le parcours ou les barrières horaires.

Assurances

Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile, auprès du Crédit Mutuel, pour couvrir sa propre responsabilité civile, celle de ses préposés et celle des participants.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque participant d'être couvert par une assurance personnelle ou Individuelle Accidents.

Droits à l'image

En votre qualité de participant, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou partie, exploiter, les images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation au trail de la Hasel, sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce pour une durée de 10 ans.

Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en précisant le motif, votre nom, prénom et adresse.

La CNIL et Internet

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en précisant le motif, votre nom, prénom et adresse.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment